

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2007

	P	A	R		P	A	R
MAGALI FRANCOU-CARRON (MAIRE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
LUC REYNIER (1 ^{ER} ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GÉRARD CARDIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GASPARD PASDRMADJIAN (2ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARSÈNE DUBOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NICOLE BOULANGER (3ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PATRICIA CELCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEAN-MARIE GONSOLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRANCK GARAUD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RODOLPHE MASSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JEAN-PIERRE PELLISSIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1/ Urbanisme

- dossier K7001 : Communauté de Communes, camping du lac du Sautet, installation de HLL supplémentaires sur les terrasses. Avis favorable.
- dossier K9002 : Mr Bouvier, demande de construction d'un abris bois sous le cimetière. Avis favorable.
- dossier K1001 : Mme Jautzy, réhausse et réhabilitation de la maison rue de la Côte. Avis favorable du conseil en attendant celui de la DDE.

2/ SE38 : approbation du rapport d'activité année 2005

Le Maire rappelle que la Commune adhère au SE38 qui présente ses nouveaux statuts. Accord du conseil.

3/ Délibération modificative pour la participation des Communes au frais de repas de la cantine scolaire

Le Maire rappelle que les Communes participent au frais de repas de la cantine scolaire. Suite aux remarques de la commune d'Aspres les Corps, et après en avoir délibéré, le Conseil modifie la délibération prise le 17 novembre 2006 et supprime la participation de la Commune d'Aspres-les-Corps au frais de repas.

Par contre, la Commune d'Aspres-les-Corps est d'accord pour participer aux frais de fonctionnement de l'école de Corps, et ce depuis l'année scolaire 2002-2003, conformément à la délibération du 17 novembre 2006.

4/ Devis

- Gendarmerie : devis pour changer les radiateurs dans les sept logements pour un montant de 9857,37€TTC (société AED). Les employés communaux poseront les radiateurs. Accord de principe en attendant le budget 2007.
- Panneaux de signalisation pour les chantiers de la commune : 4105,57€TTC (société Farcor). Accord de principe en attendant le budget 2007.
- Achat de 200 chaises pour les différentes salles de la Commune : 3219,63€TTC (société Altrad Mefran). Accord du conseil.
- Devis pour l'achat d'un échafaudage : 1918€HT (société Altrad Mefran). Accord de principe du conseil en attendant le budget 2007.

5/ Délibération pou remboursement taxe OM au canal d'arrosage (garage loué)

La Commune étant locataire du garage dont le propriétaire est l'ASL du Canal, la Commune doit rembourser le montant de la taxe des OM à l'ASL pour un montant de 53€. Accord du conseil.

6/ Demande de subvention pour le traitement de l'eau par UV au réservoir du Coin

Le Maire rappelle les problèmes de pollution d'eau potable au hameau du Coin, et la nécessité de mettre en place un système de traitement par UV sur le réservoir du Coin. Les travaux s'élèveraient à 6000€HT. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour l'installation de ce traitement des eaux, accepte le devis de 6000€ de la société NERFI, et charge le Maire de solliciter auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau l'attribution de subventions pour ce projet, et autorise l'Agence de l'eau à verser, pour le compte de la Commune, la subvention au Conseil Général.

7/ Questions diverses

- débroussaillage des abords du bâtiment de la société OSE : comme chaque année, les employés feront ce travail qui sera facturé à la société OSE.
- Lettre de M et Mme Cuchet : demande d'installation d'une glissière devant leur maison. Le Maire rappelle que la Commune n'est pas compétente dans ce domaine. La DDE doit être sollicitée puisque c'est une route départementale.
- Lettre de Nicole Galvain remerciant la Mairie et les employés communaux pour les travaux de plomberie effectués devant chez elle. Des travaux ont dû être faits à l'intérieur de sa maison, pour changer la conduite de plomb qui était à la fois dans la maison et sur le terrain communal. Elle demande donc que la Mairie lui facture les frais correspondants. Un titre sera donc émis pour les travaux de réparation.
- Subvention à l'association des élus de la Route Napoléon. Les montants seront inscrits au budget 2007.
- Devis ONF : entretien de pistes pour un montant de 8153€HT. A voir lors du budget 2007.
- Devis de la société Guy Bournay pour l'état des lieux du camping des Vergers (relevé de géomètre) : 1350€HT. Accord du conseil.
- Tarif déneigement de l'entreprise Rousset pour l'année 2006-2007 : immobilisation du matériel 1325€HT, tarif horaire : 68€HT. Accord du conseil.
- Entretien du canal d'arrosage par la Roseraie : accord du conseil.
- Journées Napoléoniennes : une avance remboursable est demandée par l'association RNSI afin de pouvoir régler le montant des factures de l'année 2006 auprès des commerces de Corps : Accord de principe du Conseil Municipal.